



SPECIFICATIONS POUR L'UTILISATION DES CHAINES / ACCESSOIRES ARRIMAGE

Les chaines d'arrimage/accessoires doivent être choisies et utilisées en tenant compte de :

- La capacité d'amarrage nécessaire,
- Le mode d'utilisation,
- Le transport,
- La nature de la charge à arrimer (taille, forme, poids).

Chaque chaine d'arrimage /accessoire choisi devra être à la fois suffisamment résistant et de longueur appropriée au mode d'utilisation.

Chaque opération doit être anticipée et prévue (vérifier les fixations) et il convient de toujours suivre les instructions d'amarrage appropriées.

Seuls les systèmes d'arrimage destinés à l'amarrage par frottement avec la valeur STF précisée sur l'étiquette pourront être utilisés pour ce mode d'arrimage.

Seuls les chaines d'arrimage / accessoires lisiblement marqués et étiquetés peuvent être utilisés.

Les chaines d'arrimage / accessoires doivent être protégés contre les frottements, l'abrasion et les endommagements liés aux arêtes vives, en utilisant des manchons de protection et/ou des protections adaptées.

Différents systèmes d'arrimages ne doivent pas être utilisés pour amarrer la même charge (par exemple une sangle textile avec une chaine), leur comportement et leur élasticité changent lorsqu'ils chargés.

A contrario, l'utilisation d'amarrages combinés égaux est permise.

Les crochets d'amarrage doivent être fixés sur des zones prévues à cet effet. Les crochets raccourcisseurs doivent être utilisés uniquement pour raccourcir des chaines et en aucun cas pour se fixer sur des points d'ancrage.

Avant de débloquer la charge, il convient de s'assurer que la stabilité de celle-ci est indépendante de l'arrimage et que le relâchement de celui-ci n'entraîne pas la chute de la charge hors du véhicule, ce qui mettrait en danger le personnel concerné. Attacher si nécessaire l'équipement de levage à la charge avant de relâcher le tendeur, afin d'éviter toute chute accidentelle.

Avant de procéder au déchargement, les amarrages doivent être relâchés pour permettre de décharger librement. Lors du chargement et du déchargement, il faut faire attention à la proximité d'aucune ligne haute tension aérienne.

Demander conseil au fabricant ou au fournisseur si l'exposition aux produits chimiques est probable. Il convient de noter que les effets des produits chimiques peuvent augmenter en fonction de la température.

Les dispositifs d'arrimage et tout autre moyen de fixations ou accessoires de couplage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier fréquent, en plus de l'examen approfondi initial effectué par une personne compétente : ne plus les utiliser en cas de doute.

Un examen visuel est recommandé après chaque utilisation.

Les systèmes d'arrimage ne doivent jamais être utilisés noués.

SPECIFICATIONS POUR LA MAINTENANCE DES CHAINES / ACCESSOIRES ARRIMAGE

Les dispositifs d'arrimage devront être réformés ou retournés au fabricant pour réparation lorsqu'ils présentent des traces d'endommagement.

Sont considérées comme traces d'endommagement :

- Pour les chaînes : fissures superficielles, allongement supérieure à 3%, usure supérieure à 10% du diamètre nominal, déformations visibles
- Pour les accessoires de liaison et tendeurs : déformations, fissures, marques d'usure prononcée, trace de corrosion, linguet de sécurité sur crochet manquant.

Les réparations ne peuvent être effectuées que sous la responsabilité du fabricant. Seuls les dispositifs d'arrimage munis de leur plaques d'identification peuvent être réparés. Après réparation, le fabricant doit garantir que les performances originelles du dispositif d'arrimage sont maintenues.

En cas de contact accidentel avec des produits chimiques, un dispositif d'arrimage ne peut être remis en service qu'après consultation du fabricant.

ANNEXE

Capacité d'arrimage en fonction du diamètre de la chaîne :

Diamètre de chaîne	Capacité d'arrimage
mm	kN
8	40
10	63
13	106
16	160